



Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 novembre 2023

ISERE
38360 NOYAREY

DELIBERATION N°2023-049

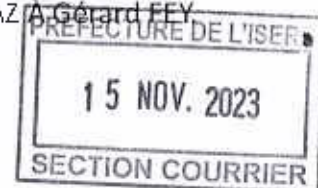
L'an 2023, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 08 novembre 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Paerrick COMMERE, Stéphane COUDER'I, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Nathalie GOIX À Nelly JANIN QUERCIA, Sandrine CURTET À Stéphane COUDERT, Yoann SALLAZ-DAMAZ À Gérard FEY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 19



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2023

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/09/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-049 : Attribution d'un nom au chemin qui débute à son intersection avec la « route d'Ezy » à Trucherelle : « Chemin de Larcelle »

Annie PONTHEUX, Rapporteur

CONSIDÉRANT la volonté de l'équipe municipale de donner une adresse à l'ensemble des habitants de Noyarey, afin de faciliter l'accès à leurs domiciles, notamment par les services publics, les livreurs et les services de secours à la personne ;

CONSIDÉRANT la volonté de l'équipe municipale d'attribuer des noms en lien avec le territoire local et notamment avec son histoire et sa géographie, et considérant que le chemin concerné débute à son intersection avec la route d'Ezy, à Trucherelle, et se prolonge jusqu'au lieu-dit "Larcelle".

CONSIDÉRANT que le nom « Larcelle » n'est à ce jour pas utilisé par une commune utilisant le code postal 38360 pour la dénomination de l'une de ses voies ou espaces publics ;

PROPOSE de nommer ce chemin « chemin de Larcelle » ;

PROPOSE d'autoriser le Maire et la Première Adjointe à signer tout document d'attribution des adresses aux riverains concernés, conformément au système métrique en vigueur sur la commune.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE de nommer ce chemin « chemin de Larcelle » ;

AUTORISE le Maire et la Première Adjointe à signer tout document d'attribution des adresses aux riverains concernés, conformément au système métrique en vigueur sur la commune.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 15/11/2023

Reçu en préfecture le : 15/11/2023

Exécutoire le : 15/11/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 14/11/2023

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE NOYAREY' and the number '38360'.